

jours, et provoquent Dieu au combat, ces voleurs qui ne vivent et ne s'enrichissent que de leurs rapines, ces médisants, ces calomnieux, qui sont la terreur de leurs voisins, enfin toutes ces personnes qui sont de véritables fléaux pour la société, et ses plaies les plus incurables, et s'ils veulent être sincères, ils vous répondront : " les défauts qu'on nous reproche, nous les devons à nos parents ; soit parcequ'ils nous en ont donné l'exemple, soit parcequ'ils ne nous ont pas corrigés, quand ils ont aperçu en nous ces défauts naissants. Enfin, nous sommes ce que nos pères, ou nos mères, ou nos précepteurs nous ont faits. " Quelle sentence terrible pour des parents ! Et pourtant, le souverain juge sera forcé de la ratifier, au jugement dernier ! Et que de pères et de mères seront alors damnés, pour n'avoir pas corrigé les défauts, ou les vices de leurs enfants ! Voilà pourquoi St. Paul est forcé de déclarer : " que les parents qui sont négligents sur ce point, ont, en quelque sorte, perdu la foi, et sont pires que des payens.

Voici à l'appui de ce qui précède, une histoire que vous avez tous entendu raconter, mais qu'il est bon de vous rappeler, tant que vous ne serez pas assez courageux pour vous corriger.

Un jour, un fils est conduit à l'échafaud, pour y être pendu, en punition de vols considérables dont il s'était rendu coupable. Une grande foule était accourue, pour être témoin du supplice de ce tout jeune homme. En sa présence, le coupable fit des aveux qui dénotaient qu'il avait exercé son triste métier depuis son enfance.